



En réponse à la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19), toute personne arrivant dans le Queensland doit être placée en quarantaine si, au cours des 14 derniers jours, elle a été :

- à l'étranger
- dans un cluster déclaré
- en contact avec une personne atteinte de COVID-19 ou si elle présente elle-même des symptômes.

La mise en quarantaine obligatoire est nécessaire pour enrayer la propagation du COVID-19 dans le Queensland.

Vous devrez séjourner pendant 14 jours dans un hôtel organisé par le gouvernement, sauf si vous avez reçu une dérogation.

Votre hébergement et vos repas quotidiens seront fournis par le gouvernement du Queensland. Vous serez informé de la façon de vous rendre dans votre logement au moment où vous recevrez un avis de quarantaine.

Pour votre sécurité, vous subirez un test de dépistage COVID-19 pendant votre quarantaine. Si vous refusez, vous devrez rester en quarantaine

## Frais de quarantaine et paiement

Les frais de quarantaine comprennent votre hébergement et vos repas quotidiens. Ces coûts sont calculés sur les bases suivantes :

Description	Taux
Logement et nettoyage de la chambre	135 \$ par chambre et par nuit
Repas	65 \$ par adulte et par jour 32,50 \$ par enfant et par jour

Note :

- un mineur/enfant est défini comme une personne âgée de 3 à 18 ans
- aucuns frais ne seront facturés pour les enfants de moins de 3 ans
- les frais de repas ne seront ni réduits ni supprimés.

À titre d'exemple, ces frais correspondent à 2 800 \$ pour un adulte, 3 710 \$ pour deux adultes et 4 620 \$ pour deux adultes et deux enfants. Pour plus de détails, veuillez consulter l'avis de paiement ci-joint.

Tout besoin supplémentaire en dehors de ce qui est prévu par l'hôtel sera à votre charge.

Ces frais de quarantaine permettront de réduire la charge financière que représente le COVID-19 pour les contribuables du Queensland et de rembourser au gouvernement le coût de votre mise en quarantaine.

Une fois votre quarantaine terminée, vous recevrez une facture dans un délai d'environ 30 jours.

## Informations pour les voyageurs arrivant dans le Queensland

Si vous ne pouvez pas payer à la date d'échéance, un plan de paiement vous sera proposé. Les détails seront indiqués sur la facture.

Il vous est également possible de demander l'exonération des frais après avoir reçu la facture. Les personnes éligibles à l'exonération comprennent, sans s'y limiter, les personnes qui connaissent des difficultés financières et certaines personnes considérées comme vulnérables. La liste complète des critères et les modalités de la procédure de demande sont disponibles sur le site [www.health.qld.gov.au/covid-19-quarantine](http://www.health.qld.gov.au/covid-19-quarantine) ou en appelant le 134 COVID (13 42 68).

## Hébergement lors de la quarantaine

Vous ne pourrez pas effectuer votre quarantaine à votre domicile ou dans un autre lieu d'hébergement ; vous devrez le faire dans un hôtel agréé par le gouvernement. Cette mesure a pour but de mieux gérer le risque sanitaire.

À votre arrivée, vous recevrez un dossier d'information répertoriant les services locaux disponibles. Vous pourrez, à vos frais, commander des plats à emporter à l'aide de services comme UberEats et des livraisons de supermarchés ou faire déposer de la nourriture et d'autres articles par vos amis et votre famille. Veuillez demander à la réception de l'hôtel quelle est la méthode de livraison préférée.

Vous n'aurez pas la possibilité de cuisiner dans votre chambre. Des repas quotidiens vous seront fournis et il n'est pas possible de les exclure des frais de quarantaine qui vous seront facturés. Les prestataires d'hébergement proposent des menus adaptés aux exigences alimentaires de chacun. Si vous avez un régime alimentaire particulier, veuillez en informer le personnel de l'hôtel à votre arrivée.

Vous ne devez à aucun moment quitter la chambre qui vous a été attribuée. Vous ne pouvez pas utiliser les équipements partagés de l'hôtel tels que la piscine ou la salle de sport.

Le personnel de l'hôtel sera présent pour vous assister. En cas de besoin, vous pouvez également appeler la ligne d'assistance téléphonique Community Recovery Hotline au 1800 173 349.

## COVID-19

Si vous présentez un ou plusieurs symptômes du COVID-19 (fièvre, toux, mal de gorge, essoufflement, écoulement nasal ou fatigue), informez-en immédiatement un agent de santé ou le personnel de l'hôtel. En cas de maladie grave, appelez les services d'urgence au 000.



Si possible, veuillez informer la réception de l'hôtel de la venue d'une ambulance.

## Plus d'informations

Pour plus d'informations sur la quarantaine, les frais et les exemptions, rendez-vous sur le site [www.health.qld.gov.au/covid-19-quarantine](http://www.health.qld.gov.au/covid-19-quarantine) ou appelez le 134 COVID (13 42 68).